

N° 21

Séance du 24 juin 2026

COMITÉ SYNDICAL
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

**Demande de subvention de fonctionnement au projet
Sensibilisation à la prévention en santé physique et mentale des enseignants
et des élèves musiciens, danseurs et comédiens.**

Le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni le vingt-quatre juin deux mille vingt-six à dix-sept heures quinze, à Grand-Couronne dans les locaux du CTM, sous la présidence de Madame Julie Lesage.

Étaient présents : Mmes Julie Lesage (présidente), Dieynaba Diallo (titulaire), Aurélie Martel (titulaire), Erika Heux-Basconcelo (suppléante),
MM. Karim Belghachem (vice-président), Xavier Faurre (titulaire), Michel Cantais (suppléant)

Étaient excusées : Mmes Bernadette Gruel (vice-présidente), Hélène Pelli (titulaire)

La séance est ouverte à 17 h 25, Mme Aurélie Martel est nommée secrétaire de séance.

Madame la Présidente fait part aux membres du comité syndical du budget de fonctionnement du conservatoire pour l'année 2026, lequel s'élève à 2 100 762,06 €.

Le Comité Syndical,
Après en avoir délibéré,

- **Accepte** la dépense qui sera financée au budget primitif 2026 dudit syndicat,
- **Sollicite** du **Conseil Départemental de Seine-Maritime** une subvention aussi élevée que possible pour le projet de sensibilisation à la prévention en santé physique et mentale des enseignants et des élèves musiciens, danseurs et comédiens.

Vote à l'unanimité (par 7 voix pour et 0 contre) la demande de subvention.

Fait et délibéré les jours mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,



La Présidente,

Julie Lesage